

Le bilan des championnats régionaux

Villers qui rit, Villers qui pleure

Nancy. Décidément à Villers, c'est le principe des vases communicants qui est régulièrement de rigueur. Ainsi, au terme de l'exercice 2014, les protégés de David Motyka n'avaient pas pu conserver leur place en N3. Dans l'ascenseur, ils avaient croisé les féminines du club qui retrouvaient une place dans le giron national après quelques décennies de disette.

Douze mois plus tard, on prend le même et on recommence. Mais cette fois-ci ce sont les partenaires de Julie Bailly qui redescendent d'un étage alors que la filière masculine a le vent en poupe. Ainsi, outre la montée en N3, Villers est parvenu à hisser sa réserve en Prénationale. Une élite régionale qui va être complètement décimée avec les relégations de Thionville et Raon-l'Étape de N3. Avec deux descentes de N3, la Prénationale perd pas moins de cinq éléments !

C'est bien simple dans la poule des play-down, seul Amnéville est parvenu à sauver sa tête. Même Bousse, seule formation à avoir fait trébucher Villers, est propulsé au purgatoire. Jarville fait aussi partie des



■ Julie Bailly et ses coéquipières quittent le championnat de France, un an après être montées. El Jarray et les Jarvillois sont, eux, relegués en Excellence (M) après vingt défaites.



Photos d'archives ER

condamnés. Les hommes de Geoffrey Mary ont passé une année épouvantable (20 matches, 20 défaites). Une performance dont les Jarvillois se seraient certainement bien passés.

La Meuse paie aussi un lourd tribut puisque Revigny et Vaubécourt sont rayés de la Prénationale. Le comité 55 ne devrait avoir aucun

représentant l'an prochain dans l'élite régionale.

En Excellence, le Nancy SLUC rate la montée d'un fil. Le promu nancéien échoue derrière Rambervillers et Forbach. Les Universitaires devront donc remettre l'ouvrage sur le métier en compagnie de la réserve néodomienne, première de sa poule des play-off d'Hon-

neur.

Dans les championnats féminins, la relégation de Villers a condamné le SMEPS Nancy 54. Le club de Robert Paquette va devoir repartir de zéro en Excellence où il est accompagné par Pagny. Du coup, seuls Blénod/Pont-à-Mousson, P2H Longwy et Villers représenteront le comité 54 l'an prochain en Prénationale (F).

Accessions et relégations

Championnats masculins

Sont relégués de N3 : Thionville et Raon-l'Étape.

Accède en N3 : Villers.

Sont relégués en Excellence : Bousse, Revigny, Vallée de la Fensch, Vaubécourt et Jarville.

Accède en Prénationale : Villers, Algrange, Rambervillers et Forbach.

Sont relégués en Honneur : Mont-St-Martin, Neufchâteau, Flavigny/Flé./Ri., Varangéville, Porcellette, Bousse 2 et Homécourt.

Accédent en Excellence : Neuves-Maisons 2, Longwy 2, AS-PTT Bar-le-Duc, Sarrebourg 3, Pagny/Moselle et Hagondange.

Sont relégués dans les championnats départementaux : Saint-Mihiel, Euville, Château-Salins, Vigy-Boulay et Dombasle.

Championnats féminins

Est relégué de N3 : Villers.

Accède en N3 : Amnéville.

Sont relégués en Excellence : Pagny et le SMEPS Nancy 54.

Accédent en Prénationale : P2H Longwy et Epinal 2.

☞ Ces accessions et relégations sont données sous-réserve d'homologation par les commissions d'organisation des compétitions et des statuts et règlements de la LLHB.